

## DOSSIER DE PRESSE

# SAUVEGARDE JUNIOR®



Programme de prévention du risque littoral destiné aux enfants de 7 à 12 ans

A l'initiative des Sauveteurs en Mer  
avec le soutien de Groupama





## Le paradoxe de la mer et du soleil : Source de vie... et de multiples dangers

Les plages sont les destinations estivales préférées des familles. Les enfants y découvrent les joies du plein air, les activités du littoral, les premiers bains de mer. Pourtant, ces lieux synonymes de détente méritée et de repos salvateur recèlent des dangers d'autant plus redoutables qu'ils sont peu visibles : le risque de noyade et d'une exposition prolongée aux rayons solaires constituent pour les plus jeunes des ennemis qu'il convient de combattre au plus tôt, en les sensibilisant et en les responsabilisant.

### La plage, lieu de tous les plaisirs mais aussi de tous les dangers :

Chaque année, plus de 500 noyades sont recensées dont en moyenne 135 chez les moins de 18 ans, soit l'équivalent de 3 bus scolaires.

Entre 5 et 14 ans, la noyade est la quatrième cause de décès chez les enfants.

La défaillance de la surveillance des enfants par les adultes est la cause de noyade la plus fréquente.

*Source : Institut de veille sanitaire – enquête noyades 2006)*

Si la surveillance parentale reste centrale, il est indispensable de **responsabiliser les enfants**, les **former aux dangers du littoral** et leur **enseigner les règles de prudence** liées aux activités nautiques et à l'exposition au soleil.

Au-delà des règles du "savoir-nager", l'enfant au bord de l'eau doit également acquérir un ensemble de bonnes pratiques visant à le responsabiliser :

- Connaissance des dangers nautiques
- Connaissance des dangers du soleil et apprentissage des gestes à adopter pour protéger sa peau.
- Connaissance et respect de la nature littorale





## Vivre entre mer et soleil, ça s'apprend !

Destiné aux enfants de 7 à 12 ans, Sauvegarde junior est un programme de prévention du risque littoral lancé en juillet 2008 sur 12 plages pionnières en France et dans 600 Centres de Loisirs.

Une opération à l'initiative  
de la Société Nationale de Sauvetage en Mer,  
et parrainée par Groupama.

Eté 2008 sur les plages et en Centres de Loisirs, un programme éducatif pour responsabiliser chaque enfant à assurer sa propre sécurité.

**“Au bord de la mer, tu ne seras jamais aussi bien protégé que par toi-même”**

**4 axes pédagogiques forts ont été retenus :**

**1. “Je connais les dangers” :**

Prendre conscience des dangers et assurer sa propre sécurité dans l'eau.

**2. “Je sais donner l'alerte” :**

Etre attentif aux autres, reconnaître une situation à risques et savoir donner l'alerte.

**3. “Je protège ma peau” :**

Protéger son intégrité physique face aux dangers du soleil (un capital soleil, une seule peau et seulement 2 yeux pour toute sa vie).

**4. “Je respecte la nature” :**

Connaître, respecter, protéger l'environnement et adopter un comportement exemplaire.





## Vivre entre mer et soleil, ça s'apprend !

Le principe est de développer les réflexes de sauvegarde et l'autonomie de 190 000 enfants face aux dangers du littoral, par :

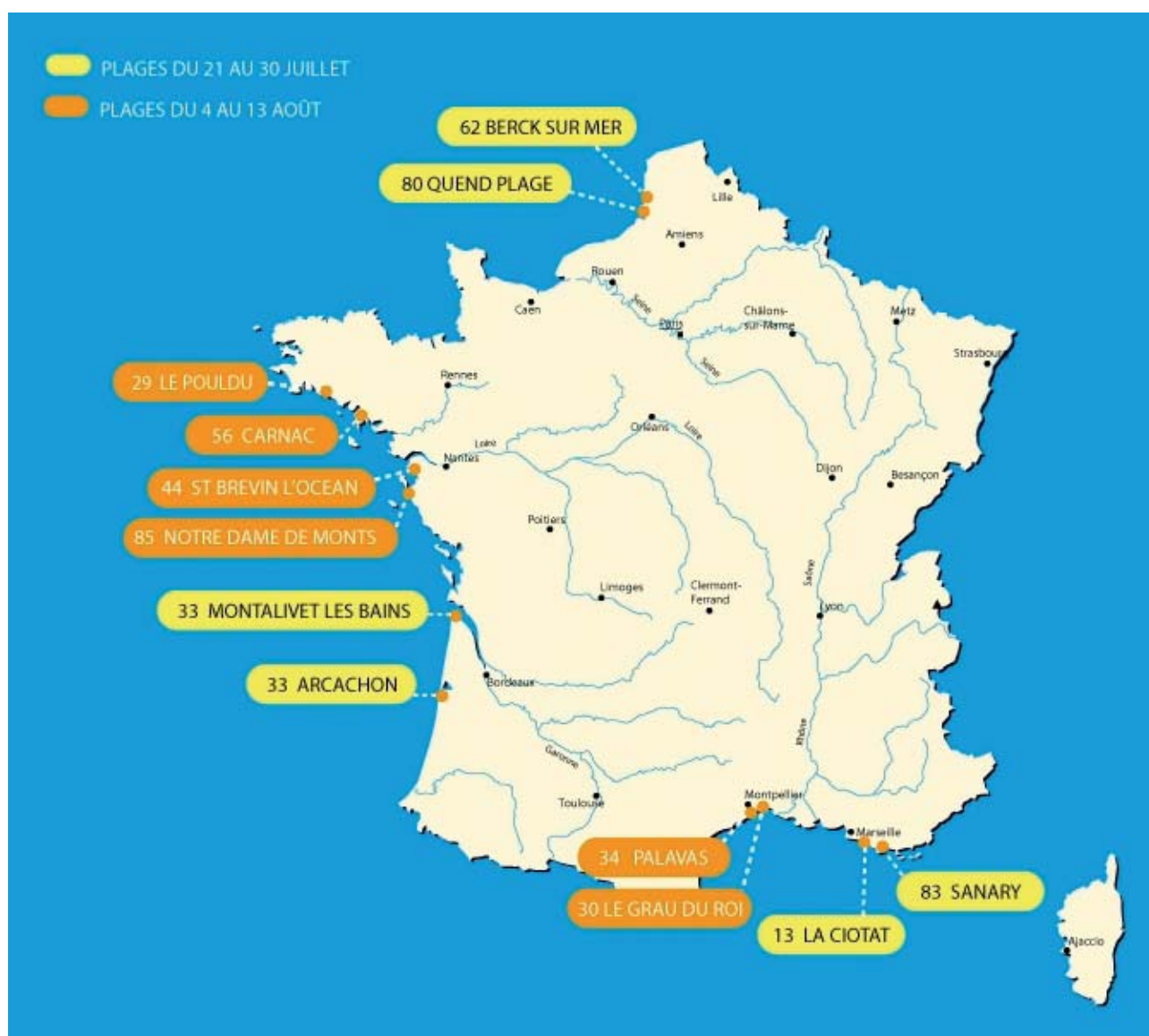
- 1) Des **animations ludiques et pédagogiques** présentées par des animateurs spécialisés (IUFM, STAPS, BAFA) afin de stimuler les enfants sur leur capacité à assurer leur propre sécurité et à donner les bons conseils autour de soi (et notamment vis-à-vis de leur famille).
- 2) Un **évènement** qui matérialise l'engagement de l'enfant à respecter les règles de précautions apprises : une remise solennelle de diplôme (brevet et polo Sauvegarde Junior).
- 3) Un suivi **des connaissances** grâce à un site Internet (donner le nom du site) qui permettra à l'enfant de réviser les consignes qu'il a apprises lors de la cession de formation.

**Sauvegarde Junior  
valide un engagement solennel de l'enfant  
à suivre des règles de précaution  
afin de participer activement à sa propre sécurité.**

**L'opération nationale Sauvegarde junior est programmée sur plusieurs années :**  
**En 2008 sur 12 plages et 600 Centres de Loisirs et sera démultipliée en 2009 et 2010 sur d'autres plages et Centres de Loisirs**



# Plages été 2008 réparties sur tout le littoral





## Les dangers de la plage pour les enfants

### La mer

En 2006, le nombre de noyades recensé sur les plages de France est supérieur à 500, chiffre représentant 56% de tous types de lieux de noyades confondus, la baignade étant l'activité le plus souvent à l'origine de la noyade accidentelle.

De multiples facteurs sont à prendre en compte : lieux de baignade non surveillée par les autorités compétentes, manque d'attention des parents, non respect des interdictions...

Toutes les tranches d'âge y sont représentées, mais ce sont les enfants et en particulier les 6-12 ans, qui sont les plus vulnérables car ils n'ont pas conscience du danger.

(Source : Institut de veille sanitaire – enquête noyades 2006)

### Le soleil

**La peau des enfants est particulièrement exposée et sensible aux méfaits du soleil. Ainsi, les coups de soleil à répétition pendant l'enfance, accroissent-ils le risque de développer un cancer cutané à l'âge adulte.**

#### *Le soleil et les enfants : attention danger !*

2/3 des mélanomes sont dus à une exposition excessive au soleil et sont liés aux **coups de soleil de l'enfance** et aux expositions solaires intermittentes et intenses.

Le rôle de l'exposition au soleil est désormais bien connu et la très grande majorité des patients connaissent les méfaits du soleil pour la peau. Pourtant, **les mesures de prévention ne sont toujours pas suffisamment respectées.**

50 à 70 % des cancers de la peau sont ainsi directement liés à une surexposition aux rayons UVA et UVB.

L'âge de survenance des coups de soleil joue un rôle important : les coups de soleil dans l'enfance sont associés au développement des nævus pigmentaires, bons marqueurs de risque de mélanome.

Source : Ministère de la Santé et [www.Sante-Medecine.net](http://www.Sante-Medecine.net)





## La vulnérabilité de l'enfant sur la plage

Nous, adultes, avons en majorité une connaissance limitée des dangers de la plage : la mer n'est pas notre environnement naturel et dans le même temps, nous sous-estimons systématiquement les méfaits du soleil. Alors que transmettons-nous à nos enfants ?

Les enfants sont plus particulièrement exposés aux dangers conjugués de la mer et du soleil : l'excitation des vacances, la plage comme univers de défis entre nouveaux camarades de jeu, des parents moins attentifs parce qu'en vacances... Tout est réuni pour accentuer le risque d'accident, **de coups de soleil ou de coup de chaleur** pour les enfants.

La plage va être l'occasion pour un enfant de se tester et donc de se risquer, au-delà du simple jeu, à des situations qui peuvent le mettre en danger. Même s'il a pu acquérir en piscine quelques notions de sécurité, elles sont presque inutiles dans le cadre d'une baignade en mer, où sommeillent toutes sortes de pièges inattendus.

**A la plage, les enfants passent beaucoup plus de temps au soleil que les adultes et n'ont pas conscience des dangers du soleil.**

**La responsabilité des parents leur impose, face aux risques encourus par les enfants, une attitude d'éveil permanent au risque. Voilà pourquoi la sensibilisation des enfants eux-mêmes à ces risques constitue pour les parents une source de plus grande sérénité, bienvenue en période estivale.**





**Encore beaucoup trop d'accidents d'enfants sur les plages en France.  
Des risques qui augmentent aux étapes clés de l'apprentissage  
de l'autonomie.**

Le risque apparaît dès l'âge de trois ans, et augmente au fur et à mesure que l'enfant grandit pour atteindre un premier pic à 6 ans, l'âge où les enfants commencent à être plus autonomes aux yeux des parents.

A l'âge de 11-12 ans, les enfants entrent dans un univers de jeu et de défis entre camarades, et prennent de l'assurance dans l'eau.

C'est alors qu'ils dépassent leurs limites et s'exposent encore plus aux dangers.

**A partir de quel âge nos enfants sont-ils capables de jouer seuls sur la plage ?**

Tôt ou tard, l'enfant devra se confronter seul aux risques du littoral. Pour cela, il faut l'amener à prendre conscience au plus tôt de tous les dangers. Dans cet apprentissage, les parents, les enseignants et les éducateurs ont un rôle primordial.

Dès trois ans, l'enfant peut intégrer des messages de prévention, tant sur la baignade que sur la protection solaire, en lui faisant observer et découvrir les risques liés à la plage. Pas de surprotection, mais une pédagogie explicite, permanente, évolutive, selon la maturité de l'enfant, mais toujours basée sur la responsabilisation individuelle.

A 7 ans, contrairement à certaines idées reçues, un enfant n'est pas assez mûr pour appréhender en toute sécurité les situations auxquelles il peut être confronté.

A la plage comme à la ville, l'autonomie face aux dangers ne se mesure donc pas avec l'âge, mais au travers de la conviction des parents d'avoir su transmettre les règles essentielles de prudence et les réflexes de sauvegarde individuelle.

**“A la plage comme à la ville,  
tu ne seras jamais aussi bien protégé que par toi-même”**





## La SNSM en bref

La SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) est une association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique. Elle a pour vocation de secourir gratuitement les vies humaines en danger, en mer et sur les côtes françaises. La SNSM s'organise autour de 3 activités opérationnelles :

- le sauvetage au large effectué par les Sauveteurs embarqués bénévoles,
- la formation de Nageurs-Sauveteurs volontaires qui assurent la sécurité des plages,
- la prévention des risques liés à la pratique de la mer.

« Sauvegarde junior » s'inscrit parfaitement dans cette dernière démarche en sensibilisant les enfants, relais particulièrement efficace vis-à-vis de leurs parents.

### Les hommes et les femmes de l'association :

- 3500 Sauveteurs en Mer embarqués, permanents et bénévoles forment les équipages. Ils sont prêts à appareiller en 15 minutes et sont disponibles 24 heures sur 24, 365 jours par an et par tous les temps.
- 1200 responsables bénévoles : présidents de station, secrétaires, trésoriers, directeurs et moniteurs des centres de formation...
- 1200 Nageurs-Sauveteurs volontaires, formés dans les centres de formation de la SNSM,
- 50 salariés répartis entre le siège parisien et le CERO (Centre d'Entretien Régional et de Réparation de l'Ouest) à Saint-Malo.

### La présence sur le territoire :

- 230 stations de sauvetage qui constituent un maillage serré tout le long des côtes de France et dans les Dom-Tom,
- 30 centres de formation répartis sur tout le territoire,
- plus d'un tiers des plages françaises surveillées par les Nageurs-Sauveteurs.

### La flotte mise à la disposition des Sauveteurs en Mer :

- 166 bateaux spécialement conçus pour le sauvetage,
- plus de 425 pneumatiques,
- des dizaines de jets-skis.

### Un bilan éloquent :

- 10000 personnes secourues, en moyenne, chaque année et 700 d'une mort certaine,
- 3500 bateaux en difficulté assistés chaque année,
- plus de 50% des interventions de sauvetage en France métropolitaine (81% en dehors des heures ouvrables),
- 75% des interventions sont réalisées au profit des plaisanciers.

### Les ressources de l'association :

- 65% des ressources de l'association proviennent des adhésions, des dons, des partenariats et des legs,
- 35% sont issues de subventions de l'Etat, des régions, des départements, des collectivités locales,
- 80% de ces ressources sont utilisées pour la mission de sauvetage,
- 20 M € pour le budget prévisionnel 2008.

### Les besoins prioritaires de la SNSM :

- le renouvellement de la flotte coûte très cher à l'association : cela représente environ 5 M d'euros chaque année, soit près d'un tiers du budget des Sauveteurs en Mer. C'est l'équivalent de l'achat de 3 canots tous temps ou vedettes de 1ère classe et de 5 à 6 vedettes de 2ème classe,
- le fonctionnement courant des 230 stations et des 30 Centres de Formation,
- l'équipement individuel de protection des Sauveteurs embarqués : 780 € par sauveteur, soit 2,7 M d'euros pour les 3500 sauveteurs embarqués et la formation,
- la formation initiale d'un Nageur-Sauveteur coûte plus ou moins 1300 € par stagiaire. Les Centres de Formation prennent en moyenne 500 € à leur charge, le reste incombe au stagiaire,
- l'entretien et la mise à niveau des infrastructures des Centres de Formation et des stations,
- le soutien aux actions de prévention auprès du grand public.





## GROUPAMA, un acteur majeur de la prévention des risques

Depuis plus de 50 ans, GROUPAMA, 1<sup>ère</sup> mutuelle d'assurance en France, place la prévention au cœur de ses préoccupations. Qu'il s'agisse de prévenir les accidents corporels ou de préserver l'outil de travail, cette démarche se situe au cœur des priorités du Groupe. La mise en œuvre d'une politique de prévention active s'appuie sur des moyens financiers accrus au fil des ans, mais aussi sur les compétences techniques des équipes de spécialistes affectés à cet enjeu majeur.

Cette « démarche prévention » se traduit au quotidien par la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation pérennes et plurielles.

- Dans des domaines variés : prévention du risque routier, incendie, santé.
- Privilégiant la proximité, en s'appuyant naturellement sur le réseau des 5 400 caisses locales de GROUPAMA,
- Destinées à tous les âges : des plus jeunes aux seniors,
- S'adressant aux particuliers comme aux professionnels,
- Déclinées au plan national comme au plan régional, les 11 caisses régionales de GROUPAMA mettant en œuvre des actions spécifiques.

GROUPAMA a par ailleurs toujours fait le choix de **s'appuyer sur des partenaires** qualifiés dont le professionnalisme est le garant du succès des opérations menées au fil des années. La Gendarmerie Nationale, Les Compagnies Républicaines de Sécurité, ou des entreprises comme Total ou le Groupe CLAAS ont activement contribué à sensibiliser un public toujours plus large à un nombre de risques accru.

Voilà pourquoi la démarche de GROUPAMA s'enrichit aujourd'hui d'un nouveau volet avec l'opération « **Sauvegarde Junior** » destinée aux enfants de 7 à 12 ans. Sensibiliser les plus jeunes aux risques de noyade, d'exposition excessive aux rayons solaires et à la protection du milieu naturel constitue pour le Groupe une nouvelle illustration concrète de son engagement sociétal.

GROUPAMA se réjouit de s'engager dans cette voie aux côtés d'un partenaire reconnu comme la **Société Nationale de Sauvetage en Mer**.

### Le Groupe GROUPAMA en chiffres

1<sup>ère</sup> mutuelle d'assurance en France  
 14,9 Mds euros de chiffre d'affaires  
 33 500 salariés  
 11 millions de sociétaires et clients  
 2<sup>e</sup> assureur habitation  
 3<sup>e</sup> assureur auto  
 1<sup>er</sup> assureur santé individuelle  
 1<sup>er</sup> assureur des collectivités locales  
 1<sup>er</sup> assureur agricole





## CONTACTS

**e.g.c**  **associés**   
agence conseil en diplomatie publique

112bis rue Cardinet – 75017 Paris

**Julien SAVINO** : 01 45 72 90 90 – 06 14 30 92 64

savino@egc-associes.fr

**Sylvie LAFFITAU** : 01 45 72 90 84 – 06 89 21 47 42

sylvie@egc-associes.fr

### SNSM

**Alexis A.BERESNIKOFF**

31 Cité d'Antin – 75009 Paris

01 56 02 64 28 – 06 09 40 03 52

rec.alexis@snsn.org

### GROUPAMA

**Christophe HUMANN** – Responsable Presse GROUPAMA

8-10 rue d'Astorg - 75383 Paris Cedex 08

01 44 56 32 66

